

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 13 mai 2024

LEADER Ardèche : lancement d'un 1^{er} appel à projets culturels !

Leader Ardèche regroupe 347 communes pour développer localement un programme européen visant à redynamiser le milieu rural en accompagnant des projets innovants. C'est dans ce cadre qu'un 1^{er} appel à projets de soutien aux actions culturelles vient d'être lancé.

Soutien aux actions culturelles

Ce 1^{er} appel à projets « Soutien aux actions culturelles sur le territoire du LEADER Ardèche 2024 » vise à soutenir les actions de création et de diffusion culturelle visant à faire vivre le territoire autour d'événements innovants favorisant l'attractivité du territoire du LEADER Ardèche.

Cet appel à projets a pour objectifs de :

- Favoriser la dynamique des acteurs culturels du milieu rural,
- S'appuyer sur la culture comme levier d'attractivité de création de lien,
- Permettre d'élargir l'offre culturelle du territoire en étant attentif à l'émergence de projets innovants mettant en valeur de nouvelles disciplines ou des sujets émergents interdisciplinaires,
- Favoriser la participation de tous les habitants à tous les âges de la vie en veillant à inclure la jeunesse,
- Veiller à une répartition géographique des actions et événements culturels et irriguer les territoires ruraux.

Les projets éligibles peuvent être portés par un acteur privé ou public. Le montant des dépenses éligibles est compris entre 5 000 € et 35 000 €. Pour bénéficier de la subvention LEADER, le porteur de projet doit obtenir un cofinancement public national (en complément du financement européen), c'est-à-dire issu d'une collectivité locale, du Département, de la Région, de l'Etat. Le taux de financement public est plafonné à 80%.

Les porteurs de projets peuvent déposer leur dossier sur le Portail Des Aides de la Région AURA entre le 2 mai 2024 et le 31 octobre 2024.

Pour plus d'info : <https://leader-ardeche.fr/>

Leader Ardèche, quézaco ?

LEADER signifie Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale. Il s'agit d'un programme européen pour redynamiser le milieu rural à travers le soutien de projets publics et privés sur le territoire.

Son ambition est de permettre l'émergence et la mise en œuvre de projets innovants répondant à des objectifs de développement rural définis au niveau européen et régional.

Le périmètre du LEADER Ardèche regroupe 17 EPCI et le PNR des Monts d'Ardèche, soit 347 communes dont les 21 communes drômoises d'ARCHE Agglo.



<https://leader-ardeche.fr/> • leader@archeagglo.fr